RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00199
Numéro SIREN : 539 936 021
Nom ou dénomination : ABCthermie

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2023 sous le numéro de dépôt 7919

ABCTHERMIE

N°2033 A - 2022

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	2 865 870	042	2 865 690	180	180
(5) TOTAL I	044	**2 865 870**	048	**2 865 690**	**180**	180
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	53 678	070		53 678	53 678
Autres créances (3)	072	1 466	074		1 466	1 810
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	120	086		120	442
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	**55 264**	098		**55 264**	55 930
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**2 921 134**	112	**2 865 690**	**55 444**	**56 110**

PASSIF			31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel		120	2 511 000	2 511 000
Écarts de réévaluation		124		
Réserve légale		126		
Réserves règlementées		130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132		
Report à nouveau		134	-2 788 156	-2 782 728
Résultat de l'exercice		136	-4 197	-5 428
Provisions règlementées		140		
TOTAL I		142	**-281 353**	-277 156
Provisions pour risques et charges **TOTAL II**		154		
Emprunts et dettes assimilées (4)		156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		166	4 272	4 248
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169 2 986	172	332 525	329 018
Produits constatés d'avance		174		
TOTAL III		176	**336 797**	333 266
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		180	**55 444**	**56 110**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

CERTIFIÉ
CONFORME

ABCTHERMIE

N°2033 B - 2022

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE						31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209			210		
Production vendue biens		215			214		
~~Production vendue services~~		217			218		
Production stockée					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		112
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232		112
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240		
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier		immobilier)		242	4 006	4 551
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243			244		989
Rémunérations du personnel					250		
Charges sociales					252		
Dotations aux amortissements					254		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259			262	176	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						
				Total des charges d'exploitation (II)	264	**4 182**	5 540
1 - Résultat d'exploitation (I - II)					270	-4 182	-5 428
Produits financiers				**III**	280		
Produits exceptionnels				**IV**	290		
Charges financières				**V**	294		
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)			**VI**	300	15	
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)						
Impôts sur les bénéfices				**VII**	306		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310	-4 197	-5 428
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)	312		314 **4 197**
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		
Provisions non déductibles					322		
Impôts et taxes non déductibles					324	15	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
Déductions							
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		342
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992		
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344				
Divers, dont :	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction except. (art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		Déduction except. (art 39 decies D)	648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		Déduction except. (art 39 decies F)	990		
	Déduction except. (art 39 decies G)	649					
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352		354 4 182
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356		
Déficits antérieurs reportables	1 681 067		(dont imputés sur le résultat)				360
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370		372 4 182

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022 Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts) | Désignation de l'entreprise : ABCTHERMIE

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	- Fonds commercial	400		402		404		406		
	- Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	- Terrains	420		422		424		426		
	- Constructions	430		432		434		436		
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	- Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	- Matériel de transport	460		462		464		466		
	- Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	2 865 870	482		484		486	2 865 870	
TOTAL		**490**	**2 865 870**	**492**		**494**		**496**	**2 865 870**	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	- Terrains	510		512		514		516	
	- Constructions	520		522		524		526	
	- Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	- Matériel de transport	550		552		554		556	
	- Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		**570**		**572**		**574**		**576**	

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
				TOTAL	**596**	**585**	**597**	**599**

ABCTHERMIE

N°2033 D - 2022

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)	Désignation de l'entreprise :	ABCTHERMIE

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	2 865 690	632		634		636	2 865 690
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680	2 865 690	682		684		686	2 865 690

B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	

Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B	780	

II - DÉFICITS REPORTABLES

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	1 681 067	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982Bis	
- Nombre d'opérations sur l'exercice	982Ter		- Déficits imputés	983	
- Déficits reportables	984	1 681 067	- Déficits de l'exercice	860	4 182
			Total des déficits restant à reporter	870	1 685 249

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

ABCTHERMIE

N°2033 E - 2022

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant [x]

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)**	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence du	au	
Date de cessation	186	

ND/MG

ABCthermie
Société Par Actions Simplifiée
Au Capital de 2.511.000 €
Siège social : FLEURY SUR ORNE (14123)
646 route des digues
RCS CAEN n° 539.936.021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 26 AVRIL 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

*** <u>Proposition de la résolution d'affectation du résultat</u> :**

<u>TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT</u>

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte d'un montant de - 4.196,68 €, de la façon suivante :

* virement de la perte, y compris les centimes additionnels, au poste « report à nouveau » débiteur

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'assemblée :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

